



Brunoy, le **03 FEV. 2020**

Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres
N/Réf. : MD/FXA/KJ - L 2020-01/148
Affaire suivie par François-Xavier ANGELI
☎ 01 69 49 60 00
conservatoirevaldyerres@vvyvs.fr

Aux parents des élèves de CM2

Objet : inscriptions en classes à horaires aménagés

Madame, Monsieur,

Votre enfant rentrera au collège en 6^e en septembre 2020.

Le Collège Bellevue de Crosne et le Collège Louis Pasteur de Brunoy proposent, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres, une scolarité optionnelle de la 6^e à la 3^e : les classes à horaires aménagés.

Ce dispositif permet aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé.

La formation proposée est axée sur les disciplines suivantes :

- musique (à dominante instrumentale) et danse au Collège Bellevue de Crosne
- musique (à dominante vocale) au Collège Louis Pasteur de Brunoy

Vous trouverez dans le dépliant ci-joint toutes les informations relatives aux classes à horaires aménagés.

Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif pour votre enfant, je vous invite à assister à la réunion d'information qui se déroulera le :

<p>Judi 5 mars 2020 à 18h30 au Collège Bellevue salle B07 102 rue du Vieux Château 91560 CROSNE</p>	<p>Vendredi 6 mars 2020 à 18h30 au Collège Louis Pasteur salle vidéo 8 rue de Soulines 91800 BRUNOY</p>
--	--

Vous trouverez ci-dessous les différentes échéances relatives aux inscriptions :

- **jeudi 19 mars 2020** :
date limite de retour des dossiers de candidature aux collèges Bellevue de Crosne et Louis Pasteur de Brunoy.

Les dossiers de candidature complets comportent les documents suivants :

- ✓ demande d'entrée en classe à horaires aménagés (formulaire DIPE 1 – SCOLARITE)
- ✓ copie des bulletins trimestriels ou des livrets scolaires de l'année 2019-2020
- ✓ lettre de motivation rédigée par l'élève
- ✓ fiche d'inscription classe à horaires aménagés (formulaire CONSERVATOIRE)

COLLEGE PASTEUR :

- **mercredi 25 mars 2020 entre 14h00 et 18h00 (sur convocation, rendez-vous à prendre auprès du Collège Pasteur) :**
entretiens de motivation avec les candidats en musique (à dominante vocale) au Collège Louis Pasteur de Brunoy.

COLLEGE BELLEVUE :

Danse :

- **mercredi 25 mars 2020 entre 14h et 20h (sur convocation, rendez-vous à prendre auprès du CRD) :**
14h00-16h00 : cours-atelier à la salle de sport des Camaldules (rue Bernard Hérault à Yerres),
16h30-20h00 : entretiens de motivation au CRD du Val d'Yerres (10 rue de Concy à Yerres).

Musique :

- **lundi 30 mars 2020 entre 17h30 et 20h00 et mercredi 1^{er} avril 2020 entre 13h30 et 18h00 au Collège Bellevue (sur convocation, rendez-vous à prendre auprès du Collège Bellevue) :**
entretiens de motivation avec les candidats en musique (à dominante instrumentale) au Collège Bellevue de Crosne.

La commission pédagogique départementale, organisée par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne, se réunira en mai 2020 pour examiner les dossiers de candidature.

Le délai entre la réunion d'information et la clôture des inscriptions étant très court, les familles sont invitées à retourner les dossiers de candidature complets dès maintenant.

Par ailleurs, **aucun dossier ne pourra être étudié après la date butoir du jeudi 19 mars 2020.**

Tous les documents relatifs aux classes à horaires aménagés sont téléchargeables sur les sites internet suivants :

- Collège Bellevue de Crosne www.clg-bellevue-crosne.ac-versailles.fr
- Collège Pasteur de Brunoy www.clg-pasteur-brunoy.ac-versailles.fr
- Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine www.vyvs.fr

Pour tout renseignement complémentaire, les familles peuvent contacter les interlocuteurs suivants :

- Collège Bellevue de Crosne au 01 69 48 27 01 ou ce.0910979v@ac-versailles.fr
- Collège Louis Pasteur de Brunoy au 01 60 46 87 28 ou ce.0910009r@ac-versailles.fr
- CRD du Val d'Yerres au 01 69 49 60 00 ou conservatoirevaldyerres@vyvs.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.



Michaël DAMIATI
Maire de Crosne